



Justice en colère.

Les non-comprenants

Le mouvement du 10 février fera date dans les annales de la Justice en France. Les agents de la PJJ y ont contribué. **Nous étions en grève à 71% en Auvergne, 68% dans le Loire, à 57% en Loire Atlantique** et, par exemple, à 40% dans les Alpes Maritimes et à plus de 30% dans des départements qui connaissent des fermetures de services (Val d'Oise, Yvelines...). Nous étions présents aux côtés de nos collègues Conseillers d'Insertion, des magistrats et des personnels injustement mis en cause par le Président de la République qui reste garant de l'indépendance de la Justice selon la Constitution...

Plus de 4000 à Nantes avec une présence significative d'agents PJJ de Bretagne – Pays de Loire, mais aussi de Paris et une délégation de Biarritz! Plus de 1500 personnes à Paris et là aussi, une présence PJJ.

Nous avons senti ce mouvement se construire en quelques jours, il rencontre les annonces de fermetures de postes et de service qui tombent: les UEMO de Houilles (78) ou de Persan (95), l'Auvergne qui est en lutte, le FAE de Nevers qui est remis en cause, les personnels des DT qui font l'objet d'un nouvel essorage, les personnels administratifs que l'on transforme en Attachés d'Administration pour les responsabilités, mais qui n'ont aucune reconnaissance, ni salariale, ni professionnelle.

La CGT constate que dans les discussions, le point de la responsabilité individuelle est souvent revenu. Nous aussi, nous connaissons des listes d'attente. Nous ne voulons pas que demain, l'éducateur de base devienne le bouc émissaire d'une affaire médiatique. Nous refusons l'attribution pour la forme, des dossiers en attente, qui sera considéré par d'autres comme une preuve de culpabilité en cas de déchainement politico-médiatique.

Cependant, nous constatons que les réponses ne sont pas à la hauteur! Le Garde des Sceaux n'a rien à donner pour répondre aux justes revendications de ses personnels...

Quant à Sarkozy, il est en campagne électorale: mineurs délinquants et larmes de crocodiles pour les victimes seront en première ligne. Il n'a pas compris que plus personne ne le croit sincère si ce n'est sa caste de courtisan...

Au delà des rodomontades, il a tué, lors de son intervention le poste de Juge des Enfants! Et il a annoncé de nouvelles mesures concernant les mineurs. Attendons...

Monsieur Bénisti, du fameux rapport Bénisti, vient d'écrire pour Fillon que le « tout sécuritaire » n'avait pas eu les effets escomptés (!!), et qu'il faut « *imaginer une solution qui soit différente du système disciplinaire carcéral, car la place des enfants n'est pas en prison, aucun travail éducatif n'y est possible* »... Comme nous n'avons qu'une confiance très limitée dans les idées de ce Monsieur, nous attendons la suite...

Montreuil, le 11 février 2011.

La suite, nous la trouvons dans la lettre de mission signée Sarkozy pour Yvan Lachaud, député de Nîmes sur les « nouvelles modalités de traitement de la délinquance des mineurs » autour :

- **de la rénovation des méthodes de l'action éducative en milieu ouvert, avec l'obligation d'une activité scolaire ou professionnelle (D2A quant tu nous tiens!!)...**
- **d'étendre la compétence des CEF au delà des mineurs multi-récidivistes!!!**
- **de revoir le cahier des charges de tous les établissements pour mineurs délinquants vers un encadrement permanent et une intégration contraignante des règles de vie en société.**

Cette lettre de mission indique clairement le sens dans lequel le clan Sarkozy va préparer sa campagne électorale...

Ce projet signe clairement la mort de centaines d'habilitation d'établissements du secteur associatif – notamment les habilitations conjointes avec l'ASE- il condamne les UEHD et même les foyers « classiques » (EPE)...

Nous disons depuis des mois que le pouvoir veut faire des CEF l'équipement de base de l'hébergement PJJ en voici la preuve, malgré les critiques du contrôleur général des prisons...

La vieille lune de l'occupationnel sans projet ni qualification est remis sur la table. Nous savons que cela ne servira à rien si ce n'est à ne plus « effrayer le bourgeois » comme on le disait déjà au XIXe siècle, en organisant la garderie des gros méchants mineurs délinquants!...

Dans le même ordre d'idée, Nous pouvons aussi proposer la réouverture des colonies agricoles ou industrielles, le travail des champs comme sous Pétain ou encore un must qui serait quelques bagnes sur l'île de Ré ou Belle-Ile voire Cayenne ou Nouméa: Bref, que des idées nouvelles!

Face à un pouvoir autiste (comme le disait les tunisiens de Ben Ali – arrêtons-là le parallèle), ou non-comprenant, il va falloir montrer notre détermination...

La CGT appelle les agents de la PJJ à poursuivre la mobilisation en participant aux Assemblées Générales dans les tribunaux et aux actions locales.

La CGT soutiendra tout mouvement revendicatif décidé dans l'unité par les personnels de la PJJ. En ce sens, la CGT a déjà déposé des préavis de grève locaux en Avignon (CEF et EPE) et à Nîmes (CEF) à la demande des personnels pour obtenir l'amélioration de leurs conditions de travail...

Nous soutenons l'idée que la mobilisation doit s'amplifier et que ce que nous ne gagnerons rien sans lutte...

C'est l'unité des personnels, à la PJJ comme dans toute la Justice, construite à la base, qui nous permettra répondre aux agressions et faire reculer le gouvernement...